

Cession de l'ancien marché central : les explications alambiquées du Gouvernement

PANA, 28 février 2015 - Explications du ministre des Finances sur un marché chinois controversé de 50 millions de dollars d'investissement au Burundi Bujumbura, Burundi - Le ministre burundais des Finances, Tabou Abdallah Manirakiza, a apporté samedi quelques éclaircissements sur le très controversé marché qui a été attribué de "grande" entreprise chinoise de commerce et d'investissement en Afrique pour la construction d'un complexe commercial moderne sur les ruines de l'ancien marché central de Bujumbura parti en fumée il y a trois ans, précisant sur les ondes de la radio nationale du Burundi que le coût d'investissement dans le projet s'élève à 50 millions de dollars US.

Des organisations syndicales de commerçants et celles de lutte contre les malversations économiques et financières étaient montées au créneau, ces derniers jours, pour fustiger la passation de marché à «en catimini», sans appel à concurrence préalable, comme le veut la loi sur les marchés publics de gros montants au Burundi. La controverse a poussé dernièrement les autorités de l'ambassade de Chine au Burundi à recevoir des représentants des organisations syndicales des commerçants et des activistes dans la lutte contre la corruption pour un échange de vues sur les contours du marché controversé. De l'avis du ministre des Finances, la transparence a joué et le problème réel serait plutôt que les gens ignorent parfois qu'un partenariat entre le secteur public et privé n'est pas obligatoirement à soumettre à des appels d'offre à concurrence. Par ailleurs, ceux qui pensent que l'Etat burundais a vendu le terrain de l'ancien marché central n'ont qu'à se raviser puisqu'il s'agit plutôt d'une "concession" qui sera récupérée par l'Etat burundais au bout de 50 ans, a-t-il insisté. L'argentier du pays a également précisé que plusieurs offres ont été proposées par des entreprises de la sous-région, de l'Europe, d'Asie et c'est la société chinoise basée à Pékin qui a convaincu pour ses capacités techniques et financières au-dessus des autres prétendants. Le ministre a encore défendu son choix d'une société qui est loin d'être "fictive" et a de surcroît une expérience "avérée" en matière de construction, de tourisme et de transport aérien, suite à un avis favorable des enquêteurs de l'ambassade du Burundi en Chine. L'entreprise chinoise va recevoir en prime un marché pour la construction d'un hôtel cinq étoiles sur une partie du littoral du Lac Tanganyika, a dit le ministre. S'agissant de la contrepartie attendue par l'Etat burundais de la concession, l'entreprise chinoise va reverser au trésor public national, dès la première année du début d'exploitation des lieux, une redevance de 8% du bénéfice, a-t-il précisé. L'entreprise va encore donner de l'emploi aux nationaux pour la construction et le fonctionnement du "Mall" (complexe commercial) qui aura des boutiques, magasins, salle de conférence, hôtel de standing moyen, ainsi qu'un parking à plusieurs niveaux pour plus de 250 véhicules qui attireront ceux d'Europe sur la maquette, d'après toujours le ministre Tabou. On rappelle que l'incendie qui a réduit en cendres l'ancien marché central de Bujumbura a ruiné les économies basées souvent sur des crédits bancaires de 5.000 grands et petits commerçants. Selon le président du syndicat des commerçants du Burundi (SYGECO), Audace Bizabishaka, les pertes financières qui ont été enregistrées suite au sinistre s'élèvent à plus de 300 milliards de francs burundais (près de 300 millions de dollars US), soit le cinquième de l'économie nationale. Des solutions "difficiles" restent encore à trouver pour la délocalisation des deux grandes gares routières attenantes à l'ancien marché central de Bujumbura qui vont également passer sous la concession de l'entreprise chinoise, de l'avis des urbanistes et environnementalistes dans la capitale burundaise.